

Pour en revenir à mon propos, c'est-à-dire les deux amendements qu'il est proposé d'apporter au projet de loi, je suis d'accord avec ce que le député de Témiscamingue a dit. Il a raison. Ces deux amendements sont mal formulés et ils ne sont pas bien conçus non plus. Ils n'ont été mis sur la table que pour donner une occasion de plus au député de faire du boniment et de s'écouter parler.

Le député nous a cependant permis de constater que, si une mesure fait bénéficier les Canadiens d'allègements fiscaux ou leur procure quelque avantage, sous forme de réduction d'impôt, ou encore si elle règle un des problèmes que présente notre fiscalité en faisant disparaître la double imposition, le gouvernement libéral est contre. Le gouvernement libéral et le député sont contre.

Le député cherche à permettre au gouvernement de prendre le plus d'argent possible dans les poches de ceux qu'ils appelle les prétendus riches. Or, le mythe des personnes riches qui bénéficient d'une part démesurée des retombées liées à l'infrastructure est de la foutaise. Ce genre d'idéologie et d'attitude n'a pas sa place dans notre pays. C'est d'ailleurs pour cette raison que la tradition libérale est en train de mourir de sa belle mort.

C'est faire preuve de partialité que de n'aborder qu'un aspect de la question dans son discours, comme le député l'a fait, passant sous silence les avantages que présente le projet de loi, ainsi que ses aspects positifs. Voilà comment les libéraux conçoivent l'argumentation. Je pense que les ministériels peuvent uniquement se défendre en faisant valoir un point de vue tendancieux et préjudiciable, au lieu de présenter les deux côtés de la médaille.

Ces deux amendements au projet de loi S-9 sont inadéquats parce que le député qui les propose et qui veut faire rejeter cette mesure législative ne reconnaît pas les réalités du climat économique actuel. L'économie mondiale exige que, dans la mesure du possible, tous soient assujettis aux mêmes règles et taux d'imposition, de façon à éviter la concurrence déloyale et à faire en sorte que les mouvements de capitaux n'avantage pas un pays en particulier. Si le Canada ne suit pas le mouvement de mondialisation et n'adopte pas les taux d'imposition qui sont prévus dans les conventions et qui s'appliquent aux autres pays, nous allons être gravement pénalisés.

• (1245)

Dans sa croisade de rejet du projet de loi S-9 pour des motifs techniques, à savoir que celui-ci n'émane pas de la Chambre, le député de Gander—Grand Falls ne tient pas compte des merveilleux avantages qu'offre cette mesure législative.

Les députés d'en face m'ont mis au défi de faire valoir ces avantages. Cette mesure prévoit un allègement pour les résidents canadiens relativement à l'impôt américain sur les successions. Cette disposition est extrêmement avantageuse pour tous les résidents de l'est du Canada qui ont des propriétés en Floride et qui, s'ils devaient les vendre, auraient actuellement à payer un impôt successoral sur toute somme au delà de 60 000 \$. Doréna-

### *Initiatives ministérielles*

avant, cette limite sera fixée à 600 000 \$. N'est-ce pas là un avantage pour les résidents Canadiens?

Pourtant, lorsque le député a pris la parole, a-t-il donné l'impression qu'il s'agissait là d'une dépense fiscale à laquelle nous renoncions et dont les contribuables canadiens feront les frais. Cette mesure ne coûtera rien aux contribuables canadiens. Ce sont les contribuables américains qui en assumeront les frais. Le député a négligé de présenter ce côté-là de la médaille.

C'est ce à quoi je fais allusion quand je parle d'exposés équilibrés et représentatifs lorsque nous discutons de mesures législatives. Nous allons bientôt discuter d'une réforme fiscale complète et fondamentale dans notre pays. Ce dossier extrêmement important englobe des questions telles que l'impôt et les taux des deux côtés de la frontière, de nation à nation. Ce débat aura lieu dès qu'il sera question d'un impôt uniforme quelconque. Le député de Broadview—Greenwood en a proposé un, mais son parti a décidé de ne pas en tenir compte, ce qui est bien typique des libéraux. Il a proposé une solution formidable à notre système complexe, mais les libéraux lui accordent peu de considération. J'ignore bien pourquoi, mais c'est un fait.

Lorsque le débat aura lieu, il y aura du pour et du contre. Aucune réforme fiscale, aucun régime fiscal, peu importe à quel point on le simplifie, ne répond à toutes les questions ou ne solutionne tous les problèmes, et un débat est nécessaire. Il faut toujours examiner les deux côtés d'une proposition. C'est pourquoi je considère la tenue d'un débat nécessaire, surtout quand il est question d'un projet de loi d'imposition, d'une mesure qui porte atteinte à notre portefeuille, comme ce projet de loi le fait.

À titre de porte-parole de notre parti concernant ce sujet et ce projet de loi, j'entends faire une recommandation à notre caucus, qui sera libre de l'accepter ou de la rejeter. Nous verrons ce qui se passera en face au moment de se prononcer sur les amendements. Je recommanderai à notre parti de s'opposer aux deux amendements, parce qu'ils ne visent qu'à épater la galerie. Très mal rédigés, ils sont extrêmement difficiles à comprendre, sauf la motion n° 1 que je comprends.

Comme le député bloquiste l'a fait remarquer, comment peut-on être d'accord pendant des années avec une idée et s'y opposer ensuite? Le secrétaire parlementaire du ministre des Finances a souligné clairement que le député ne comprenait probablement pas lui-même l'incidence de sa motion. En entendant cela, je comprends que même le gouvernement libéral considère que c'est très mal rédigé.

Pour ces deux raisons, je recommanderai donc à mes collègues de rejeter les amendements. Quant au projet de loi S-9 même, je recommanderai à mon parti de l'appuyer. C'est tout ce que j'avais à dire sur le sujet.

**M. Dennis J. Mills (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, Lib.):** Monsieur le Président, je crois qu'il est de mon devoir de parler de ces amendements. Je le pense, parce que j'essaie depuis maintenant sept ans à la Chambre de susciter un débat au nom de mes électeurs et des électeurs de partout au